

- Maintenir un bon équilibre de l'eau est nécessaire afin de ne pas endommager la couverture et son mécanisme :

Paramètre	Valeurs limites	Pour augmenter	Pour diminuer	Fréquence de vérification
Taux de sel	2.5~4 g/L (kg/m ³)	ajouter du sel et filtrer en continu pendant 24h électrolyseur arrêté	vider partiellement la piscine et la remplir d'eau de ville	trimestriel
pH	7 - 7,5	ajouter du pH+	ajouter du pH-	hebdomadaire
Chlore libre (DPD1)	0,5 – 3 ppm	augmenter la production de chlore ou réaliser une chloration choc et laisser tourner la filtration 24h minimum avec la couverture enroulée	diminuer la production de chlore et enrouler la couverture	hebdomadaire
TAC (alcalinité)	80 - 120 ppm	ajouter du correcteur d'alcalinité, TAC+	ajouter de l'acide sulfurique	trimestriel
TH (dureté)	180 - 250 ppm	ajouter du chlorure de calcium	ajouter du séquestrant calcaire	trimestriel
Stabilisant (acide cyanurique)	< 30 ppm (g/m ³)	ajouter de l'acide cyanurique uniquement si nécessaire (forte exposition aux UV ou utilisation intensive)	vider partiellement la piscine et la remplir d'eau de ville.	trimestriel
Métaux (Cu, Fe, Mn...)	0 ppm	ajouter du séquestrant métaux NE PAS utiliser d'eaux de forage et privilégier l'eau provenant du réseau d'alimentation urbain		annuel

- Les surdosages prolongés ou répétés de produits de traitement de l'eau peuvent occasionner des dommages irrémediables sur la couverture automatique, notamment au niveau des éléments mécaniques ainsi que les lames.
- A contrario, le manque de traitement de l'eau entraîne le développement d'algues et favorise le processus de putréfaction pouvant provoquer l'apparition irrémediable de tâches brunâtres sur les lames.

NETTOYAGE COUVERTURE

- Fréquence de nettoyage : tous les deux mois (en fonction de l'environnement de la piscine, de la pollution atmosphérique et de la présence de calcaire dans l'eau).
- Nettoyer la couverture à l'aide d'un nettoyeur haute pression en utilisant si besoin un produit détartrant et/ou dégraissant, en évitant de projeter de l'eau sur l'axe au risque de détériorer la motorisation.
- Ne jamais utiliser une éponge abrasive, ou tout autre produit abrasif, pour le nettoyage des lames.
- Ne jamais utiliser de produit solvant agressif pour le PVC ou le polycarbonate.
- Détartrer périodiquement les articulations entre les lames. Un excès de tartre peut réduire la mobilité des lames entre elles et perturber l'enroulement de la couverture. Contrôler la dureté de l'eau selon nos recommandations.
- Eviter l'accumulation et la décomposition de feuilles ou autres débris végétaux sur la couverture, ou entre les lames lors de l'enroulement, provoquant des taches noires ou brunâtres irrémediables.



- Il est de la responsabilité de l'installateur/revendeur de préconiser la solution optimale pour l'hivernage en fonction de la disponibilité de l'utilisateur ainsi que de la situation géographique de la piscine.

AVERTISSEMENT : Ne jamais manœuvrer la couverture prise dans la glace ou sous la neige.

- Effectuer un nettoyage complet de la piscine avant hivernage.
- Nettoyer la couverture avec un nettoyeur haute pression.
- Vérifier le niveau d'eau de la piscine.
- Fermer la couverture et verrouiller les brides de sécurité.
- Verrouiller le dispositif de commande (retirer la clé et/ou verrouiller la télécommande).

HIVERNAGE PASSIF

- Traiter l'eau avec des produits d'hivernage adaptés (ne jamais utiliser de produits d'hivernage contenant du cuivre).
- Conserver un niveau d'eau suffisant afin de pouvoir verrouiller les brides de sécurité.
- Obturer les canalisations côté skimmers, prise balai et refoulements.
- Purger les canalisations dans le local technique.
- Protéger vos skimmers avec des Gizmos ainsi que les tuyauteries exposées au gel.
- Mettre des bouées d'hivernage sur la largeur de la couverture.
- Mettre hors tension le coffret électrique de la couverture automatique afin d'éviter toute manœuvre de la couverture prise dans la glace ou sous la neige.

HIVERNAGE ACTIF

- Dans le cas d'un maintien en service du système de filtration de la piscine, contrôler régulièrement les propriétés de l'eau de la piscine.
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter la sur-chloration de l'eau pouvant entraîner des dégâts irréversibles sur la couverture automatique.

ACCESSOIRE D'HIVERNAGE PROPOSÉ À LA VENTE

- Un filet d'hivernage peut être installé au dessus de la couverture. Cette précaution est vivement conseillée pour les abords de piscine arborés afin d'éviter la putréfaction des feuilles ou autres débris végétaux sur les lames pouvant entraîner des taches persistantes.

- L'utilisateur effectuant la manœuvre doit s'assurer de l'absence de baigneur et toujours garder la vue sur le bassin pendant l'ouverture et la fermeture de la couverture.
- Il est impératif d'ouvrir ou de fermer la couverture intégralement, sans jamais la laisser en position intermédiaire.
- Toujours vérifier que le niveau d'eau du bassin reste constant et ajusté par rapport aux skimmers afin d'éviter tout blocage, frottements, ou déformation irréversible des lames. Un régulateur de niveau d'eau est donc fortement recommandé.
- Seul un adulte responsable doit effectuer les manœuvres d'ouverture et de fermeture de la couverture.
- Verrouiller impérativement les brides de sécurité lorsque la couverture est fermée.
- Verrouiller impérativement le dispositif de commande (retirer la clé et/ou verrouiller la télécommande) en dehors des manœuvres d'ouverture/fermeture de la couverture.
- Déverrouiller les brides de sécurité avant d'ouvrir la couverture sous risque d'endommager la couverture ou l'enrouleur.
- Vérifier l'absence d'objets flottants dans le bassin avant toute manœuvre de la couverture.
- En présence d'un équipement de nettoyage dans le bassin, vérifier que le tuyau ou le câble d'alimentation ne vienne pas perturber la manœuvre de la couverture.
- Interdire à toute personne de :
 - bloquer la couverture lors des manœuvres d'ouverture/fermeture.
 - retenir ou tirer la couverture.
 - s'allonger, marcher ou sauter sur la couverture.
- Un accompagnement manuel de la couverture pendant les manœuvres d'ouverture et de fermeture peut être nécessaire dans certains cas (par exemple: fort vent latéral, bassin à débordement ou configuration spéciale).
- Limiter les manœuvres de la couverture lorsque la température est inférieure à 5°C et ne pas manipuler la couverture en dessous de 0°C ou lorsqu'elle est prise dans la glace.
- Dans le cas d'une installation de la couverture sur une piscine intérieure ou sous abri, veillez à maintenir une température ambiante maximum de l'air inférieure à 40°C. Assurer la ventilation de l'air ambiant de façon à éviter toutes déformations et dégradations de la couverture et des composants mécaniques.
- Ne pas couvrir les lames installées sur une mécanique hors-sol par une bâche hermétique sous risque de créer un échauffement important pouvant entraîner une déformation irréversible des lames.
- En cas de prévision météorologique annonçant un risque de grêle, enrouler la couverture. Il est fortement recommandé de souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages provoqués par la grêle.

L'entretien de la couverture automatique est à la charge et de la responsabilité de l'utilisateur.

COUVERTURE ET ACCESSOIRES

- Vérifier régulièrement le bon accrochage des lames entre elles.
- Contrôler l'état des brides et des sangles de sécurité à chaque utilisation.
- Contrôler les sangles de fixation à l'axe de l'enrouleur : elles doivent être correctement bridées et équitablement réparties.
- Vérifier les extrémités des lames, contrôler leur alignement ainsi que la présence de tous les bouchons et ailettes. Une lame non alignée avec le reste de la couverture risque de se bloquer lors des manœuvres de la couverture et entraîner des dégâts importants.

PROPRIÉTÉS DE L'EAU

- Afin d'éviter toute sur-chloration ou dérèglement du PH, il est conseillé d'équiper l'installation d'un dispositif automatique de traitement de l'eau. Cette consigne est obligatoire dans le cas d'une couverture automatique équipant une piscine intérieure.
- En cas d'utilisation d'un appareil produisant une réaction électrochimique (électrolyse au sel, électrolyse cuivre-argent...) qui accélère la corrosion des métaux, veillez à prendre toutes les dispositions pour en limiter les effets néfastes: relier le bassin et les équipements à la terre pour évacuer les courants vagabonds.
- En règle générale, le besoin de production d'agent oxydant est réduit de 50 à 90% lorsque le bassin est couvert. Vérifier le fonctionnement de l'appareil lors de longues périodes de fermeture de la piscine.
- En saison, il est nécessaire de ventiler le plan d'eau au moins 2 heures par jour en ouvrant la couverture automatique et d'asservir le dispositif de traitement de l'eau au coffret d'alimentation de la couverture en utilisant le contact électrolyseur prévu à cet effet.
- En cas de sur-chloration, aérer le plan d'eau en ouvrant la couverture tout en surveillant l'accès à la piscine pendant la durée d'interruption de sécurisation de la piscine.
- Veiller à ce que les lames ne supportent pas une différence de température supérieure à 15°C entre l'air extérieur et l'eau pour éviter leur déformation (exemple: piscine fortement chauffée en milieu froid).
- Lors d'une opération de chloration choc, enrouler la couverture afin de ne pas endommager les lames et empêcher tout accès à la piscine.
- L'utilisation d'une couverture automatique préserve la qualité de l'eau et entraîne une diminution des quantités de produit de traitement à utiliser.

- La garantie d'un produit défectueux s'applique après la vérification des défauts par retour du produit en nos locaux ou sur le terrain par l'installateur / revendeur après information du service technique de FLUIDRA.
- Les frais inhérents à la dépose, repose, transports sont exclus de la garantie (fourniture d'eau, produits chimiques, frais de dommages et intérêts ainsi que toute demande de pénalité).
- La garantie ne couvre pas les détériorations dues au transport, le client devant établir les réserves ou refuser les colis détériorés à la réception. Cependant, dans un souci d'amélioration de ses services, la société FLUIDRA INDUSTRY FRANCE sollicite ses clients à l'informer des incidents de transport survenus.
- Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation (exemple: manipulation de la couverture avec les brides de sécurité verrouillées), négligence ou défaut d'entretien de la part de l'acheteur, ou de tout autre sous-acquéreur. Les défauts ou détériorations des produits consécutifs à un accident extérieur, à des conditions anormales de stockage et/ou de conservation chez l'acheteur ou sous-acquéreur, ne pourront ouvrir droit à la garantie due par FLUIDRA INDUSTRY FRANCE.
- La garantie ne s'applique pas lors de dysfonctionnements et/ou dégradations liés à un facteur qui est étranger à FLUIDRA INDUSTRY FRANCE, tels que, à titre d'exemple, mauvaise alimentation électrique, mauvais raccordements, non-respect des paramètres de l'eau ou du niveau d'eau. La présente garantie est également exclue en cas de vice résultant de la réparation ou de l'intervention d'un tiers sur les produits, en cas de mauvaise appréciation par l'acheteur de ses besoins, et en cas de modifications apportées aux produits.
- Les travaux de montage et d'installation des produits restent à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, qui s'engage à respecter la notice de montage et d'utilisation fournie avec les produits. En conséquence, toute garantie est exclue en cas de vice résultant du montage et/ou de l'installation du produit, comme en cas de non-respect de la notice de montage et d'utilisation.
- Cette garantie ne couvre ni les tâches brunâtres ni la décoloration des lames, ni la déformation des lames. Sont également exclus les dégâts occasionnés par la grêle ou la tempête et tout ce qui est dû à une utilisation non conforme de la couverture. Sont exclus de cette garantie la corrosion et la dégradation de matériels causés par l'utilisation d'électrolyseur au sel ou tout appareil produisant une réaction électrochimique ou électrophysique, qui de manière générale accélère la corrosion des métaux.
- Sont exclus de la garantie les conséquences de la foudre, l'immersion des motoréducteurs non prévus à cet effet, la mauvaise utilisation du matériel et tout matériel endommagé ou détérioré.
- Pour les durées de garantie, veuillez vous référer aux conditions générales de vente de FLUIDRA INDUSTRY FRANCE.